



## Cumul emploi-retraite en Bourgogne-Franche-Comté : une situation rare mais qui se développe

Le cumul emploi-retraite tend à progresser, dans la région comme en France. En Bourgogne-Franche-Comté, 1,8 % des retraités poursuivent une activité professionnelle, soit 13 400 personnes. Les retraités sont d'autant plus concernés qu'ils sont jeunes, diplômés et habitent en périphérie d'un grand pôle urbain. Plus de la moitié travaillent dans la commune où ils résident. Les retraités en emploi exercent plus souvent en tant qu'indépendant ou chef d'entreprise que l'ensemble des actifs occupés de la région. La grande majorité sont toutefois salariés, à temps partiel et fréquemment en contrat à durée limitée.

Régine Bordet-Gaudin, Insee

En Bourgogne-Franche-Comté, 729 000 personnes sont retraitées ou préretraitées en 2014 (*définitions*). Parmi elles, 13 400 occupent un emploi. Le cumul emploi-retraite (*encadré*) reste assez marginal puisqu'il ne concerne que 1,8 % des retraités, un niveau cependant comparable à celui de la plupart des régions de France métropolitaine à l'exception de l'Île-de-France, où il atteint 2,8 %. Le recours à ce dispositif tend à se développer, bénéficiant de l'assouplissement à partir de 2009 des conditions permettant à un retraité de poursuivre une activité professionnelle. Ainsi, la part de personnes cumulant emploi et retraite augmente de 0,4 point entre 2009 et 2014 (*encadré*).

Les emplois occupés par des retraités pèsent cependant peu dans l'économie régionale : 1,2 % de l'ensemble des emplois.

### Les jeunes retraités davantage en emploi

Plus les retraités sont jeunes, plus ils poursuivent une activité professionnelle. Moins concernés par des problèmes de santé, devant parfois

soutenir financièrement leurs enfants et des parents âgés, cette activité leur apporte un revenu en complément de leur pension de retraite. Elle est aussi un moyen de maintenir des relations sociales et de gérer la transition entre vie active et retraite définitive. C'est particulièrement vrai parmi les retraités de moins de 55 ans, militaires, policiers ou agents affiliés à certains régimes spéciaux, qui ont eu l'opportunité d'une retraite anticipée : 16 % cumulent ainsi un emploi avec une retraite. Ils ne sont que 5 % parmi les

retraités de 55 à 59 ans, et cette part ne cesse de diminuer avec l'âge (*figure 1*). Compte tenu de l'âge légal de départ en retraite et parce qu'ils sont encore relativement jeunes, les 60 à 64 ans sont les plus nombreux : ils représentent plus du tiers des retraités en emploi, pour seulement un cinquième de l'ensemble des retraités.

Plus rares, certains retraités travaillent tout de même à des âges avancés. Parmi les retraités en emploi, un sur dix est âgé d'au moins 75 ans.

### 1 Un retraité en emploi sur deux a moins de 65 ans

Nombre et part de retraités en emploi en Bourgogne-Franche-Comté

	Retraités ayant un emploi			Part de retraités en emploi (%)		
	Nombre	Répartition (%)	Part de non salariés (%)	Parmi l'ensemble des retraités	Parmi les femmes retraitées	Parmi les hommes retraités
Moins de 55 ans	850	6	16	16,2	17,0	15,0
55 à 59 ans	1 060	8	17	5,0	5,8	4,5
60 à 64 ans	4 940	37	30	3,4	3,1	3,8
65 à 69 ans	3 660	27	36	2,3	1,9	2,7
70 à 74 ans	1 360	10	36	1,2	1,0	1,4
75 ans et plus	1 530	11	33	0,5	0,5	0,6
<b>Total</b>	<b>13 400</b>	<b>100</b>	<b>31</b>	<b>1,8</b>	<b>1,5</b>	<b>2,2</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2014 au lieu de résidence

## 2 Les retraités habitant dans la couronne d'un grand pôle urbain sont plus souvent en emploi

Répartition des retraités et des retraités en emploi selon le zonage en aire urbaine en Bourgogne-Franche-Comté

	Ensemble des retraités		Retraités en emploi		Part de retraités ayant un emploi (%)
	Nombre de retraités	Part de moins de 65 ans (%)	Nombre	Part de moins de 65 ans (%)	
Espace des grandes aires urbaines	460 180	24	8 730	52	1,9
Dont :					
Grand pôle	249 880	22	4 430	47	1,8
Couronne d'un grand pôle	161 270	27	3 340	58	2,1
Commune multipolarisée des grandes aires urbaines	49 030	24	960	55	2,0
Moyennes aires urbaines	47 230	21	770	46	1,6
Petites aires urbaines	60 750	21	930	50	1,5
Autre commune multipolarisée ou isolée	160 810	22	2 970	51	1,8
<b>Ensemble</b>	<b>728 970</b>	<b>23</b>	<b>13 400</b>	<b>51</b>	<b>1,8</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2014 au lieu de résidence

### Une situation plus fréquente dans le périurbain

À l'image de l'ensemble des retraités de la région, les deux tiers des personnes cumulant un emploi et une retraite vivent dans une grande aire urbaine (*définitions*). C'est dans les couronnes de ces aires urbaines que le cumul emploi-retraite est le plus fréquent, avec 2,1 % des retraités qui y poursuivent une activité professionnelle (*figure 2*). Ils

y sont globalement plus jeunes, et ceux qui travaillent ont majoritairement moins de 65 ans. C'est tout particulièrement vrai dans les couronnes des aires urbaines de Beaune, Mâcon, Besançon et Chalon-sur-Saône (*figure 3*). Dans les pôles des grandes aires urbaines, les retraités sont plus âgés et travaillent moins souvent que dans les couronnes. Dans ceux du Creusot, de Montceau-les-Mines, Nevers et de Lons-le-Saunier, ils travaillent

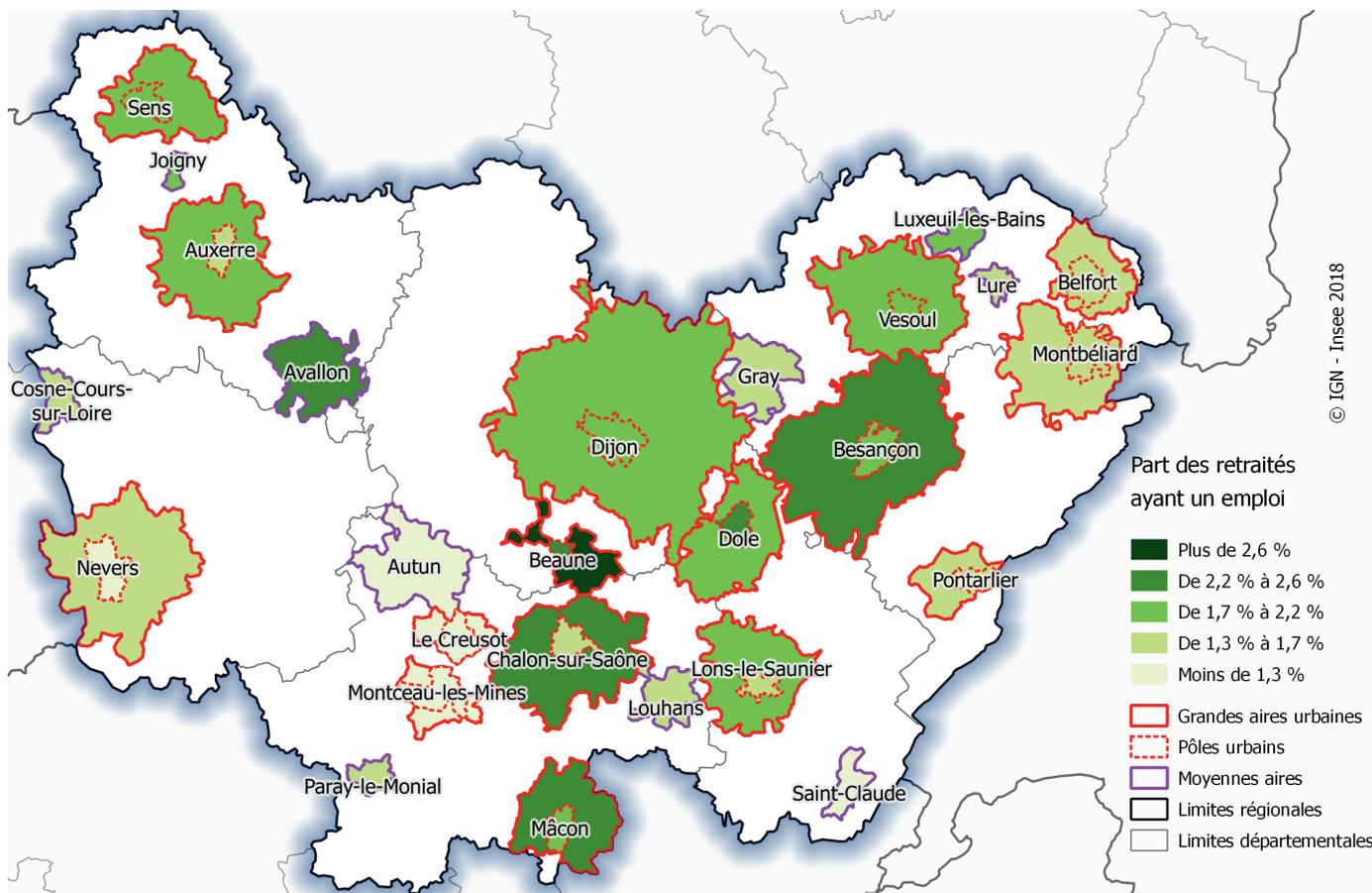
même moins qu'en moyenne régionale, à l'instar des petites et moyennes aires urbaines où 1,5 % seulement des retraités exercent une activité professionnelle. À noter l'exception du pôle urbain de Beaune, très âgé mais où les retraités ont une grande propension à travailler : 2,6 %, dont un tiers dans le commerce.

### Les diplômés davantage concernés

Parmi les retraités, ceux qui poursuivent une activité professionnelle sont plus diplômés (*figure 4*). Travailler est plus fréquent chez les retraités diplômés d'études supérieures : 3,6 % ont un emploi. Les retraités non diplômés, ayant exercé au cours de leur vie active des métiers moins qualifiés, parfois pénibles et à risques, ne sont à l'inverse que 1,3 % à travailler.

Les hommes conservent plus souvent un emploi quand ils sont en retraite : c'est le cas pour 2,2 % d'entre eux pour seulement 1,5 % des femmes. Cela s'explique sans doute par l'espérance de vie plus longue des femmes, qui les porte à des âges où le cumul emploi-retraite devient plus rare. D'ailleurs, jusqu'à 60 ans, les femmes retraitées occupent plus souvent un emploi que leurs homologues masculins. Cette source complémentaire de revenu est particulièrement importante pour les femmes

## 3 Dans les communes proches de Beaune, les retraités sont nombreux à poursuivre une activité professionnelle



Champ : grandes et moyennes aires urbaines

Source : Insee, Recensement de la population 2014 au lieu de résidence

dont la pension de retraite est faible, du fait d'un emploi antérieur peu qualifié ou d'une carrière fractionnée. Quel que soit leur âge, près de la moitié des femmes qui cumulent emploi et retraite vivent seules, pour un quart des hommes seulement. Elles sont plus souvent divorcées que l'ensemble des femmes retraitées.

### Une forte part d'indépendants et de chefs d'entreprise

Parmi les retraités en emploi 31 % sont non salariés, pour seulement 12 % de l'ensemble de la population active occupée (*définitions*). Cette proportion varie fortement avec l'âge : de 17 % entre 55 et 59 ans, elle atteint 35 % passé 70 ans. La poursuite tardive d'activité des travailleurs indépendants et des chefs d'entreprise est liée notamment au besoin de transmettre leur entreprise, leur savoir-faire, tout en se préparant à quitter la vie active (*figure 5*). Plus du tiers sont commerçants, gestionnaires de petits commerces, hôtels, cafés-restaurants, ou prestataires de services en surveillance, gardiennage, publicité. Viennent ensuite les artisans, notamment du bâtiment, les professions libérales, comme médecin, conseiller et expert en études économiques ou techniques, organisation, recrutement, ou les agriculteurs. Ces derniers travaillent essentiellement dans de petites exploitations agricoles et près de la moitié sont âgés d'au moins 70 ans.

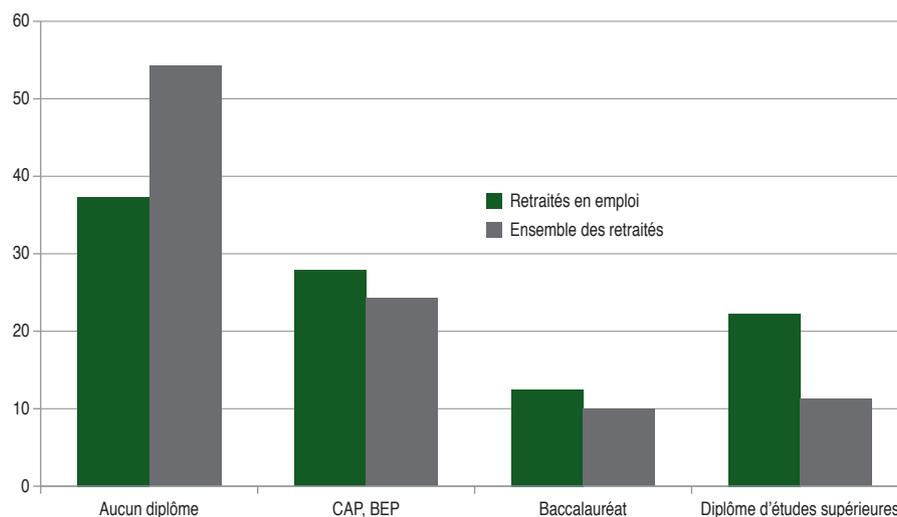
Comme l'ensemble des actifs occupés cependant, la grande majorité des retraités en emploi sont salariés. Dans la région, ils sont moins souvent cadres et plus fréquemment employés (*figure 6*). Les hommes occupent principalement des postes d'ouvriers qualifiés : ils sont notamment conducteurs routiers ou de transports en commun, livreurs ou coursiers. Les femmes travaillent plutôt dans les services directs aux particuliers : aides à domicile, aides ménagères, assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, employées de maison ou personnel de ménage chez les particuliers. Elles sont aussi fréquemment employées de la fonction publique, en tant qu'aides-soignantes, adjointes administratives, ou exercent le métier d'infirmière.

### Des contrats à temps partiel et à durée limitée

Près de 70 % des retraités salariés travaillent à temps partiel quelle que soit leur catégorie professionnelle. Dans la population active salariée, seulement 32 % des employés et 11 % des cadres sont à temps partiel. Cela tient en partie à la législation sur le cumul emploi-retraite, qui fixe notamment un plafond de ressources. Le travail à temps partiel concerne plus souvent les femmes que les hommes retraités, mais l'écart est beaucoup plus faible que dans l'ensemble de la population salariée.

#### 4 Les retraités en emploi sont plus diplômés

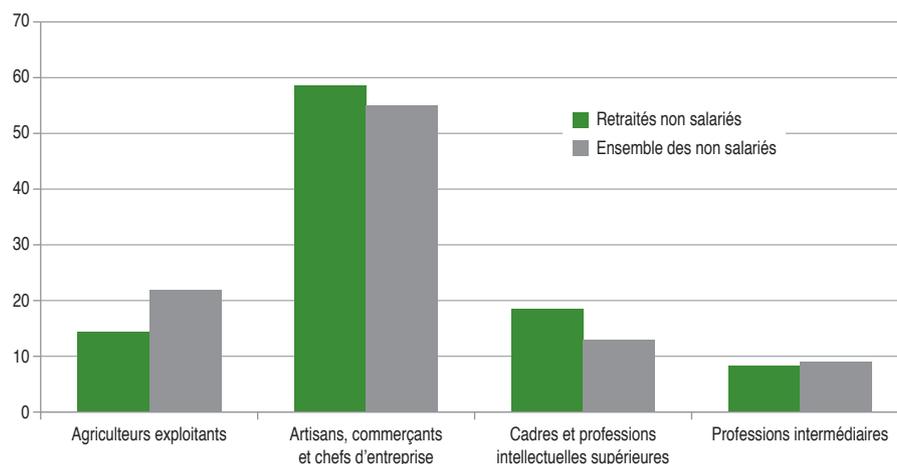
Répartition selon le niveau de diplôme de la population retraitée de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Recensement de la population 2014 au lieu de résidence

#### 5 Les retraités en emploi non salarié sont fréquemment artisans, commerçants ou chefs d'entreprise

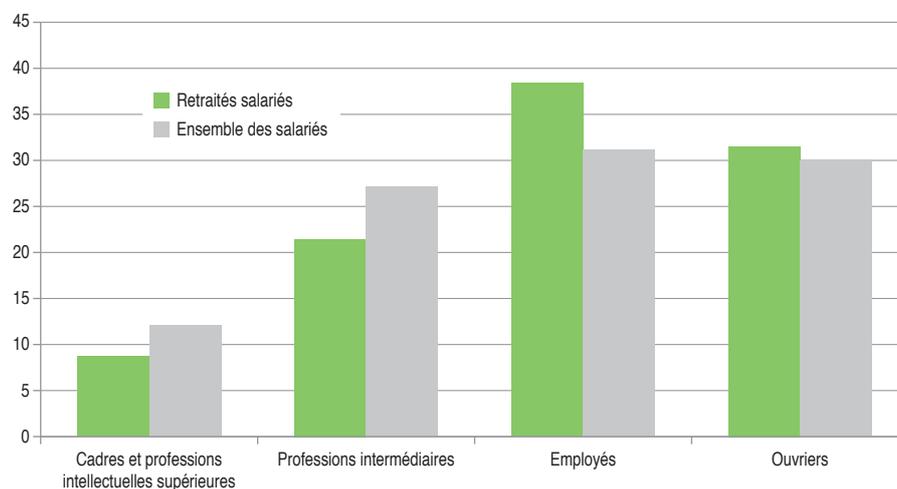
Répartition des retraités non salariés et de l'ensemble des non salariés par catégorie sociale en Bourgogne-Franche-Comté (%)



Source : Insee, Recensement de la population 2014 au lieu de résidence

#### 6 Les retraités en emploi salarié sont fréquemment des employés

Répartition des retraités salariés et de l'ensemble des salariés par catégorie sociale en Bourgogne-Franche-Comté (%)



Source : Insee, Recensement de la population 2014 au lieu de résidence

## Parmi les 65-69 ans, les retraités en emploi ont plus que doublé en cinq ans

En Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de retraités poursuivant une activité professionnelle a progressé de 38 % entre 2009 et 2014 (+ 3 700 personnes). Cette augmentation tient essentiellement au vieillissement général de la population, mais il existe aussi une tendance croissante à reprendre un emploi une fois à la retraite, et ce à presque tous les âges. C'est particulièrement vrai pour les 65 à 69 ans, parmi lesquels le nombre de personnes cumulant un emploi et une retraite a plus que doublé en cinq ans.

	Retraités ayant en emploi		Ensemble des retraités	
	Effectifs 2014	Évolution 2009-2014 Nombre	Évolution 2009-2014 %	Évolution 2009-2014 %
Moins de 60 ans	1 910	- 360	- 16	- 47
60 à 64 ans	4 940	+ 1 530	+ 45	+ 3
65 à 69 ans	3 660	+ 1 920	+ 110	+ 34
70 à 74 ans	1 360	+ 520	+ 62	- 4
75 ans et plus	1 530	+ 100	+ 7	+ 8
<b>Total</b>	<b>13 400</b>	<b>+ 3 710</b>	<b>+ 38</b>	<b>+ 5</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2014 au lieu de résidence

## Cumul emploi-retraite, le contexte légal

Le cumul emploi-retraite permet, sous conditions, de travailler en cumulant revenus professionnels et pensions de retraite (de base et complémentaire). Après liquidation de ses retraites, la personne peut reprendre une activité rémunérée dans le public ou dans le privé, que ce soit sous forme salariée ou non salariée (indépendant, profession libérale, etc.). Dans certains domaines d'activité (activités artistiques, d'hébergement, de gardiennage, activités non-salariées, etc.), demander sa retraite ne nécessite cependant pas l'arrêt de l'activité professionnelle. Selon les conditions, la personne peut intégralement cumuler ses pensions de retraite avec ses revenus professionnels. Dans les autres cas, elle peut bénéficier d'un cumul dans la limite d'un certain plafond de revenus. Actuellement, l'âge légal à partir duquel une personne a le droit de prendre sa retraite est fixé à 62 ans. Le départ à la retraite peut être avancé dans le cas de carrières longues, de handicap ou en raison de la pénibilité de la carrière. Il peut également concerner des personnes ayant occupé des métiers nécessitant des aptitudes particulières (militaire, contrôleur aérien, danseur de l'Opéra, etc.), certains fonctionnaires de la fonction publique (policier, surveillant de prison, pompier, infirmier, etc.) ou des agents affiliés à certains régimes dits « spéciaux » (conducteur de locomotive à la SNCF, ouvrier de terrain à la RATP, etc.).

Source : service-public.fr

Les retraités salariés sont aussi plus souvent en contrat à durée limitée, en CDD notamment : 32 % contre 9 % parmi l'ensemble des salariés de la région.

### Des emplois de proximité

Les retraités en emploi travaillent plus près de chez eux que l'ensemble des actifs de la

région. Cela tient tant à l'exercice d'un emploi de courte durée qu'au type de profession exercée comme celle d'agriculteur, d'indépendant ou d'assistante maternelle. Plus de la moitié des retraités en emploi exercent dans leur commune de domicile, contre un tiers parmi l'ensemble des actifs en emploi. S'ils prennent majoritairement

la voiture pour se rendre au travail, ils y ont cependant moins recours que l'ensemble des actifs : 20 % d'entre eux travaillent à domicile ou font le trajet à pied, contre seulement 10 % parmi l'ensemble des actifs en emploi. ■

## Définitions et sources

L'étude porte sur les personnes qui lors du recensement de la population ont déclaré comme situation principale être en **retraite ou préretraite** et avoir un emploi, même occasionnel ou de très courte durée.

La **population active** regroupe la population active en emploi, dite occupée, et les chômeurs.

Une **unité urbaine** est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Une **aire urbaine** est composée d'un pôle entouré de sa couronne. Dans une grande aire urbaine, le pôle (grand pôle) est composé d'une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois. Dans une moyenne aire, le pôle (moyen pôle) est composé d'une unité urbaine offrant 5 000 à moins de 10 000 emplois ; dans une petite aire urbaine, le pôle (petit pôle) est composé d'une unité urbaine comptant 1 500 à moins de 5 000 emplois.

La **couronne** d'un pôle est un ensemble de communes ou unités urbaines, dont au moins 40 % des actifs résidents travaillent dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci.

Selon le Code de la sécurité sociale, les **non salariés** se distinguent des salariés par l'absence de contrat de travail, et par le fait qu'ils n'ont pas de lien de subordination juridique permanente à l'égard d'un donneur d'ordre. Ils sont pour la plupart agriculteurs, artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

Les caractéristiques de la population des retraités sont issues du **recensement de la population 2014**, dont les résultats sont produits à partir des enquêtes annuelles de recensement de 2012 à 2016.

Insee Bourgogne-Franche-Comté  
8 rue Louis Garnier  
CS 11997

25020 BESANÇON CEDEX  
Directeur de la publication :  
Moïse Mayo

Rédacteur en chef :  
Pablo Debray

Mise en page :  
STDI

Crédits photos :  
CRT, L. Cheviet

ISSN : 2497-4455

Dépôt légal : décembre 2018

© Insee 2018

## Pour en savoir plus

- « Cumul emploi-retraite : deux personnes sur trois travaillent à temps partiel », Drees, *Études et Résultats* n° 1021 septembre 2017.
- Bertrand M., « Portrait des 45-64 ans, maillon fort des solidarités familiales », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 19, juillet 2017.
- « Les préretraites d'entreprises », *Dares Analyses* n° 064, août 2014.
- Govillot S. « Le passage de l'emploi à la retraite : travailler pendant la retraite, une situation qui se développe », *Insee Première* n° 1449, juin 2013.

